

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat

le 11 juillet 2012

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 9 et 10 juillet 2012

2012 DJS 383 Lancement de marchés, selon la procédure de l'appel d'offres, pour assurer la gestion technique du stade Jean Bouin (16e).

M. Jean VUILLERMOZ, rapporteur.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.-2511-1 et suivants ;

Vu l'avis du Conseil du 16e arrondissement, en date du 2 juillet 2012 ;

Vu le projet de délibération, en date du 26 juin 2012, demandant l'autorisation de lancer des marchés, selon la procédure de l'appel d'offres, pour assurer la gestion technique du stade Jean Bouin (16^e) ;

Sur le rapport présenté par M. Jean VUILLERMOZ, au nom de la 7e Commission,

Délibère :

Article 1 : M. le Maire de Paris est autorisé à lancer les procédures d'appel d'offres en vue de la passation des marchés de maintenance multitechniques, de nettoyage et de sécurité pour assurer la gestion technique du stade Jean Bouin (16^e).

Article 2 : Sont approuvés le règlement de la consultation, les actes d'engagement, le cahier des clauses administratives particulières et les cahiers des clauses techniques particulières joints à la présente délibération.

Article 3 : Les dépenses correspondantes seront imputées au chapitre 011, nature 611, rubrique 412 du budget de fonctionnement de la Ville de Paris, exercices 2013 et suivants sous réserve de la décision de financement.

Article 4 : Conformément aux articles 35-I-1, 35-II-3, 65 et 66 du Code des Marchés Publics, dans le cas où le marché n'a fait l'objet d'aucune offre, ou si les offres sont irrégulières, inacceptables ou inappropriées et dans l'hypothèse où la commission d'appel d'offres déciderait, en application de l'article

53-I à III du Code des Marchés Publics, qu'il soit procédé à un marché négocié, M. le Maire de Paris est autorisé à lancer la procédure par voie de marché négocié.